



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada**  
Government of Canada Building  
101 - 22nd Street East, Suite 110  
Saskatoon  
Sask.  
S7K 0E1  
Bid Fax: (306) 975-5397

**Request For a Standing Offer  
Demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)  
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and  
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer  
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et  
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,  
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés  
énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada/Réception  
des soumissions Travaux publics et Services  
gouvernementaux Canada  
Government of Canada Building  
101 - 22nd Street East  
Suite 110  
Saskatoon  
Saskatche  
S7K 0E1

<b>Title - Sujet</b> Prisoner Partition Shields	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> M5000-151558/B	<b>Date</b> 2015-01-29
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> M5000-151558	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$STN-191-4764
<b>File No. - N° de dossier</b> STN-4-37026 (191)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-03-11</b>	
<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Central Standard Time CST	
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Gerstmar, Denise	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> stn191
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (306)241-1018 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (306)975-5397
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:</b> ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE PURCHASING 11140-109TH ST EDMONTON Alberta T5G2T4 Canada	
<b>Security - Sécurité</b> This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b>	<b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

**M5000-151558/B**

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

STN-4-37026

Buyer ID - Id de l'acheteur

**stn191**

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

M5000-151558

---

Cette page est laissée intentionnellement vide.

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro M5000-151558/A, datée du 2014-11-17, dont la date de clôture était le 2015-01-26, à 14h00 HNC. Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

Cette offre à commandes ne vise pas la livraison de biens ou de services dans le cadre d'une entente sur la revendication territoriale globale (ERTG) ou de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. La description des biens et services énoncés dans la demande d'offre à commandes ou dans la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement indique clairement que l'offre à commandes ne vise pas la livraison de biens ou de services dans le cadre d'une ERTG.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....</b>	<b>3</b>
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE.....	3
1.3 COMPTE RENDU .....	3
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....</b>	<b>4</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES .....	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES .....	4
2.4 LOIS APPLICABLES .....	5
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....</b>	<b>5</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES .....	5
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....</b>	<b>7</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION.....	9
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS.....</b>	<b>10</b>
5.1. ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES .....	10
<b>PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....</b>	<b>11</b>
<b>A. OFFRE À COMMANDES.....</b>	<b>11</b>
6.1 OFFRE.....	11
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	11
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	11
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES .....	11
6.5 RESPONSABLES .....	12
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS.....	13
6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE.....	13
6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES .....	13
6.9 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	13
6.10 ATTESTATIONS .....	14
6.11 LOIS APPLICABLES .....	14
<b>B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....</b>	<b>15</b>

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
M5000-151558/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID  
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M5000-151558

File No. - N° du dossier  
STN-4-37026

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

<b>6.1</b>	<b>BESOIN .....</b>	<b>15</b>
<b>6.2</b>	<b>CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....</b>	<b>15</b>
<b>6.3</b>	<b>DURÉE DU CONTRAT .....</b>	<b>15</b>
<b>6.4</b>	<b>PAIEMENT .....</b>	<b>15</b>
<b>6.5</b>	<b>INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION .....</b>	<b>16</b>
<b>6.6</b>	<b>ASSURANCES .....</b>	<b>16</b>
	<b>ANNEXE « A ».....</b>	<b>17</b>
	<b>BESOIN.....</b>	<b>17</b>
	<b>ANNEXE « B ».....</b>	<b>18</b>
	<b>BASE DE PAIEMENT .....</b>	<b>18</b>
	<b>ANNEXE «C».....</b>	<b>27</b>
	<b>RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES .....</b>	<b>27</b>

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Introduction**

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :
- 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
- 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement, toute autre annexe.

### **1.2 Sommaire**

Un offre a commande régionale pour la fournissions et livraison des Écrans de protection contre les prisonniers Setina pour la gendarmerie Royale du Canada dans les provinces d'Alberta, Saskatchewan et Manitoba selon le besoin.

L'offre à commande est de la date d'attribution à 31 mars 2016 avec deux (2) années d'option du 01 avril 2016 au 31 mars 2017 et du 01 avril 2017 au 31 mars 2018.

Conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006 et 2007 des dispositions relatives à l'intégrité, les offrants doivent fournir une liste de tous les propriétaires et(ou) administrateurs et toute autre documentation connexe, au besoin. Consulter la section 4.21 du Guide des approvisionnements pour en savoir plus sur les dispositions relatives à l'intégrité.

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

### **1.3 Compte rendu**

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document 2006 (2014-09-25) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2006, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours  
Insérer : 180 jours

#### **2.1.1 Clauses du Guide des CCUA**

M0019T (2007-05-25), Prix ferme  
M0222T (2013-04-25), Évaluation du prix  
M1004T (2011-06-26), Condition du Matériel

### **2.2 Présentation des offres**

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

### **2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins quinze (15) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

## 2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Saskatchewan et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

## PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

### 3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique (un (1) copie papier)  
Section II : offre financière (un (1) copie papier)  
Section III: attestations (un (1) copie papier).

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe A, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
M5000-151558/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID  
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M5000-151558

File No. - N° du dossier  
STN-4-37026

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

### 3.1.1 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a)  les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA \_\_\_\_\_

Master Card \_\_\_\_\_

- b)  les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

### 3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

### Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

#### **4.1.1 Évaluation financière**

Les quantités sont pour les buts d'évaluation seulement.

#### **Évaluation A (Alberta)**

(Article 1.1.1 x 55) +  
(Article 1.2.1 x 40) +  
(Article 1.3.1 x 80) +  
(Article 1.4.1 x 10) +  
(Article 1.5.1 x 5) +  
(Article 1.6.1 x 45) +  
(Article 4.1.1 x 55) +  
(Article 4.2.1 x 40) +  
(Article 4.3.1 x 80) +  
(Article 4.4.1 x 10) +  
(Article 4.5.1 x 5) +  
(Article 4.6.1 x 45) +  
(Article 7.1.1 x 55) +  
(Article 7.2.1 x 40) +  
(Article 7.3.1 x 80) +  
(Article 7.4.1 x 10) +  
(Article 7.5.1 x 5) +  
(Article 7.6.1 x 45)

= Évaluation A

### **Évaluation B (Saskatchewan)**

(Article 2.1.2 x 55) +  
(Article 2.2.2 x 40) +  
(Article 2.3.2 x 80) +  
(Article 2.4.2 x 10) +  
(Article 2.5.2 x 5) +  
(Article 2.6.2 x 45) +  
(Article 5.1.2 x 55) +  
(Article 5.2.2 x 40) +  
(Article 5.3.2 x 80) +  
(Article 5.4.2 x 10) +  
(Article 5.5.2 x 5) +  
(Article 5.6.2 x 45) +  
(Article 8.1.2 x 55) +  
(Article 8.2.2 x 40) +  
(Article 8.3.2 x 80) +  
(Article 8.4.2 x 10) +  
(Article 8.5.2 x 5) +  
(Article 8.6.2 x 45) +

= Évaluation B

### **Évaluation C (Manitoba)**

(Article 3.1.3 x 55) +  
(Article 3.2.3 x 40) +  
(Article 3.3.3 x 80) +  
(Article 3.4.3 x 10) +  
(Article 3.5.3 x 5) +  
(Article 3.6.3 x 45) +  
(Article 6.1.3 x 55) +  
(Article 6.2.3 x 40) +  
(Article 6.3.3 x 80) +  
(Article 6.4.3 x 10) +  
(Article 6.5.3 x 5) +  
(Article 6.6.3 x 45) +  
(Article 9.1.3 x 55) +  
(Article 9.2.3 x 40) +  
(Article 9.3.3 x 80) +  
(Article 9.4.3 x 10) +  
(Article 9.5.3 x 5) +  
(Article 9.6.3 x 45)

= Évaluation C

Clause du Guide des CUA M0222T (2013-04-25), Évaluation du prix

N° de l'invitation - Solicitation No.  
M5000-151558/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID  
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M5000-151558

File No. - N° du dossier  
STN-4-37026

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

#### **4.2 Méthode de sélection**

Le plus bas prix d'offre global pour l'évaluation financière A, l'évaluation financière B et l'évaluation financière C sera attribué une offre à commandes.

Si le même offrant a le plus bas prix d'offre global pour l'évaluation financière A, B et C seulement un offre à commandes sera attribué.

Il est estimé que jusqu'à 3 attributions peuvent être émises à la suite de cette demande d'offres à commandes.

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

Clause du Guide des CCUA M0069T (2007-05-25), Méthode de sélection

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS**

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

### **5.1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes**

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande du responsable de l'offre à commandes et de fournir les attestations dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes**

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité – offre, des instructions uniformisées 2006. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

#### **5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre**

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

## **PARTIE6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **A. OFFRE À COMMANDES**

#### **6.1 Offre**

**6.1.1** L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

#### **6.2 Exigences relatives à la sécurité**

**6.2.1** Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

##### **6.3.1 Conditions générales**

2005 (2014-09-24), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

##### **6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports**

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe « C ». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les *trimestres* au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;
- Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;
- Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;
- Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les trente (30) jours civils suivant la fin de la période de référence.

#### **6.4 Durée de l'offre à commandes**

##### **6.4.1 Période de l'offre à commandes**

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées et les services être rendus de la date d'émission au 31 décembre 2015 inclusivement.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
M5000-151558/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID  
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M5000-151558

File No. - N° du dossier  
STN-4-37026

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

#### **6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes**

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux (2) périodes supplémentaires, à partir du 01 avril 2016 jusqu'au 31 mars 2017 et du 01 avril 2017 jusqu'au 31 mars 2018, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes quinze (15) jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

#### **6.5 Responsables**

##### **6.5.1 Responsable de l'offre à commandes**

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Denise Gerstmar  
Titre : Agente d'approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Direction : Ouest  
Adresse : Bureau 110, 101 22<sup>e</sup> rue Est, Édifice du gouvernement du Canada,  
Saskatoon SK S7K 0E2  
Téléphone : 306-241-1018  
Télécopieur : 306-975-5397  
Courriel : denise.gerstmar@sasktel.net

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

##### **6.5.2 Chargé de projet**

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
M5000-151558/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID  
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M5000-151558

File No. - N° du dossier  
STN-4-37026

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

### 6.5.3 Représentant de l'offrant

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Compagnie : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

### 6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : la Gendarmerie royale du Canada, région de l'ouest (Alberta, Manitoba et Saskatchewan)

### 6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquent

### 6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40,000.00\$ (taxes applicables incluses).

### 6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- (a) la commande subséquent à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- (b) les articles de l'offre à commandes;
- (c) les conditions générales 2005 (2014-09-25), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- (d) les conditions générales 2010A (2014-11-27) Biens (complexité moyenne);
- (e) l'Annexe « A », Besoin;
- (f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- (g) l'Annexe « C », Rapport d'utilisation de l'offre à commandes;
- (h) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_ (insérer la date de l'offre)

N° de l'invitation - Solicitation No.  
M5000-151558/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID  
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M5000-151558

File No. - N° du dossier  
STN-4-37026

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **6.10 Attestations**

### **6.10.1 Conformité**

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

### **6.11 Lois applicables**

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Saskatchewan et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## **B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

### **6.1 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

### **6.2 Clauses et conditions uniformisées**

#### **6.2.1 Conditions générales**

2010A (2014-11-27), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article seize (16), Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2014-11-27), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

### **6.3 Durée du contrat**

#### **6.3.1 Date de livraison**

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

#### **6.3.2 Instruction d'expédition – livraison à destination**

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a. franco bord (destination) transporteur soit l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba (comme indiqué sur la commandes individuelle) pour les expéditions en provenance du gouvernement des États-Unis; ou
- b. rendu droits acquittés (DDP) à soit l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba (comme indiqué sur la commandes individuelle) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

### **6.4 Paiement**

#### **6.4.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé(s) dans l'annexe l'annexe «B». Les droits de douane *sont* et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### **6.4.2 Limite de prix**

Clause du *Guide des CCUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

#### **6.4.3 Paiements multiples**

Clause du *Guide des CCUA* H1001C (2008-05-12), Paiements multiples

#### **6.4.4 Clauses du *Guide des CCUA***

C2000C (2007-11-30), Taxes- entrepreneur établi à l'étranger

#### **6.4.5 Paiement par carte de crédit**

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
M5000-151558/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID  
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M5000-151558

File No. - N° du dossier  
STN-4-37026

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

#### **6.4.6 Frais de transport**

L'entrepreneur doit expédier les biens payés d'avance y compris tous les frais de livraison soit l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba (comme indiqué sur la commandes individuelle) Les frais de transport, payés d'avance, doivent être inscrits séparément sur la facture, avec à l'appui une copie certifiée de la facture de connaissance de transport payé d'avance.

#### **6.5 Instructions pour la facturation**

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

#### **6.6 Assurances**

Clause du *Guide des CCUA* G1005C (2008-05-12), Assurances

N° de l'invitation - Solicitation No.  
M5000-151558/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID  
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M5000-151558

File No. - N° du dossier  
STN-4-37026

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## ANNEXE « A » BESOIN

**Description:** Car les réserves et la livraison de prisonnier de véhicule protégé pour la Police montée canadienne Royale (RCMP) dans Alberta, Saskatchewan et Manitoba.

Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant
Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC
Chevrolet Tahoe	Setina SET-PK0228TAH10 avec panneau en retrait
Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150
Ford F150	Setina SET-PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait
Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250
Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces

**Note:**

- Toutes les cloisons doivent être fabriquées en polycarbonate enduit résistant aux égratignures.
- Les cloisons seront expédiées du fabricant dans les 7 à 10 jours suivant la réception de la commande.

Adresses de livraison :

Contact: (À insérer à l'attribution de l'offre à commandes)  
RCMP-GRC Edmonton Post Garage  
11136 rue 109  
Edmonton, AB T5G 2T4

Contact: (À insérer à l'attribution de l'offre à commandes)  
RCMP-GRC Winnipeg Post Garage  
1091 rue Portage  
Winnipeg, MB R3C 3K2

Contact: (À insérer à l'attribution de l'offre à commandes)  
RCMP-GRC Regina Post Garage  
6101 rue Dewdney  
Regina, SK S4P 3K7

## ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT

- Tous les prix doivent être cités en dollars canadiens
- GST doit être exclu des prix cités ici.
- GST sera montré comme un article séparé sur la facture
- FAB Destination (rendu droits acquittés DDP)
- Les quantités sont pour les buts d'évaluation seulement.
- Il est estimé que les écrans seront commandés dans des quantités de 6 (variant d'écrans)

### 1. L'Année Un (1) – de la date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'au 31 mars 2016 Avec livraison en Alberta

Article	Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant	Quantité	Prix par bouclier	Prix étendue
1.1	Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC	55	\$ _____ / bouclier	\$ _____
2.1	Chevrolet Tahoe	Setina SET- PK0228TAH10 avec panneau en retrait	40	\$ _____ / bouclier	\$ _____
3.1	Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150	80	\$ _____ / bouclier	\$ _____
4.1	Ford F150	Setina SET- PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait	10	\$ _____ / bouclier	\$ _____
5.1	Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250	5	\$ _____ / bouclier	\$ _____
6.1	Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces	45	\$ _____ / bouclier	\$ _____

**2. L'Année Un (1) – de la date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'au 31 mars 2016**  
**Avec livraison en Saskatchewan**

Article	Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant	Quantité	Prix par bouclier	Prix étendue
1.2	Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC	55	\$ _____ / bouclier	\$ _____
2.2	Chevrolet Tahoe	Setina SET- PK0228TAH10 avec panneau en retrait	40	\$ _____ / bouclier	\$ _____
3.2	Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150	80	\$ _____ / bouclier	\$ _____
4.2	Ford F150	Setina SET- PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait	10	\$ _____ / bouclier	\$ _____
5.2	Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250	5	\$ _____ / bouclier	\$ _____
6.2	Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces	45	\$ _____ / bouclier	\$ _____

**3. L'Année Un (1) – de la date d'attribution de l'offre à commandes jusqu'au 31 mars 2016**  
**Avec livraison au Manitoba**

Article	Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant	Quantité	Prix par bouclier	Prix étendue
1.3	Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC	55	\$ _____ / bouclier	\$ _____
2.3	Chevrolet Tahoe	Setina SET-PK0228TAH10 avec panneau en retrait	40	\$ _____ / bouclier	\$ _____
3.3	Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150	80	\$ _____ / bouclier	\$ _____
4.3	Ford F150	Setina SET-PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait	10	\$ _____ / bouclier	\$ _____
5.3	Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250	5	\$ _____ / bouclier	\$ _____
6.3	Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces	45	\$ _____ / bouclier	\$ _____

**4. Année d'option un (1) – 01 avril 2016 jusqu'au 31 mars 2017**  
**Avec livraison en Alberta**

Article	Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant	Quantité	Prix par bouclier	Prix étendue
1.1	Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC	55	\$ _____ / bouclier	\$ _____
2.1	Chevrolet Tahoe	Setina SET-PK0228TAH10 avec panneau en retrait	40	\$ _____ / bouclier	\$ _____
3.1	Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150	80	\$ _____ / bouclier	\$ _____
4.1	Ford F150	Setina SET-PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait	10	\$ _____ / bouclier	\$ _____
5.1	Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250	5	\$ _____ / bouclier	\$ _____
6.1	Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces	45	\$ _____ / bouclier	\$ _____

**5. L'Année d'option un (1) –01 avril 2016 jusqu'au 31 mars 2017**  
**Avec livraison en Saskatchewan**

Article	Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant	Quantité	Prix par bouclier	Prix étendue
1.2	Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC	55	\$ _____ / bouclier	\$ _____
2.2	Chevrolet Tahoe	Setina SET- PK0228TAH10 avec panneau en retrait	40	\$ _____ / bouclier	\$ _____
3.2	Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150	80	\$ _____ / bouclier	\$ _____
4.2	Ford F150	Setina SET- PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait	10	\$ _____ / bouclier	\$ _____
5.2	Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250	5	\$ _____ / bouclier	\$ _____
6.2	Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces	45	\$ _____ / bouclier	\$ _____

**6. Année d'option un (1) – 01 avril 2016 jusqu'au 31 mars 2017**  
**Avec livraison au Manitoba**

Article	Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant	Quantité	Prix par bouclier	Prix étendue
1.3	Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC	55	\$ _____ / bouclier	\$ _____
2.3	Chevrolet Tahoe	Setina SET-PK0228TAH10 avec panneau en retrait	40	\$ _____ / bouclier	\$ _____
3.3	Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150	80	\$ _____ / bouclier	\$ _____
4.3	Ford F150	Setina SET-PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait	10	\$ _____ / bouclier	\$ _____
5.3	Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250	5	\$ _____ / bouclier	\$ _____
6.3	Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces	45	\$ _____ / bouclier	\$ _____

**7. Année d'option deux (2) – 01 avril 2017 jusqu'au 31 mars 2018**  
**Avec livraison en Alberta**

Article	Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant	Quantité	Prix par bouclier	Prix étendue
1.1	Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC	55	\$ _____ / bouclier	\$ _____
2.1	Chevrolet Tahoe	Setina SET-PK0228TAH10 avec panneau en retrait	40	\$ _____ / bouclier	\$ _____
3.1	Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150	80	\$ _____ / bouclier	\$ _____
4.1	Ford F150	Setina SET-PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait	10	\$ _____ / bouclier	\$ _____
5.1	Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250	5	\$ _____ / bouclier	\$ _____
6.1	Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces	45	\$ _____ / bouclier	\$ _____

**8. L'Année d'option deux (2) –01 avril 2017 jusqu'au 31 mars 2018**  
**Avec livraison en Saskatchewan**

Article	Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant	Quantité	Prix par bouclier	Prix étendue
1.2	Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC	55	\$ _____ / bouclier	\$ _____
2.2	Chevrolet Tahoe	Setina SET- PK0228TAH10 avec panneau en retrait	40	\$ _____ / bouclier	\$ _____
3.2	Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150	80	\$ _____ / bouclier	\$ _____
4.2	Ford F150	Setina SET- PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait	10	\$ _____ / bouclier	\$ _____
5.2	Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250	5	\$ _____ / bouclier	\$ _____
6.2	Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces	45	\$ _____ / bouclier	\$ _____

**9. Année d'option deux (2) – 01 avril 2017 jusqu'au 31 mars 2018**  
**Avec livraison au Manitoba**

Article	Modèle de Véhicule	Nombre de Partie de Fabricant	Quantité	Prix par bouclier	Prix étendue
1.3	Chevrolet Tahoe	Setina 10-VS-RP 10-14 Tahoe, avec cloisons rigides de la GRC	55	\$ _____ / bouclier	\$ _____
2.3	Chevrolet Tahoe	Setina SET-PK0228TAH10 avec panneau en retrait	40	\$ _____ / bouclier	\$ _____
3.3	Ford F150	Setina 10-VS-RP 12-14 F150	80	\$ _____ / bouclier	\$ _____
4.3	Ford F150	Setina SET-PK0228FDT09 F150, avec panneau en retrait	10	\$ _____ / bouclier	\$ _____
5.3	Ford F250	Setina 10-VS-RP12-14 F250	5	\$ _____ / bouclier	\$ _____
6.3	Taureau de Ford	Setina 10-VS-RP12-14 Taurus, avec cloisons rigides de la GRC et panneau inférieur deux pièces	45	\$ _____ / bouclier	\$ _____

N° de l'invitation - Solicitation No.  
M5000-151558/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID  
stn191

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
M5000-151558

File No. - N° du dossier  
STN-4-37026

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

## ANNEXE «C» RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES

Faire parvenir:

TPSGC  
Approvisionnement  
1650 – 635 8th Ave SW  
Calgary AB T2P 3M3  
Télécopieur: 403-292-4886  
Courriel: wst-pa-cal@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Calendrier des rapports trimestriels d'utilisation:

Premier trimestre: du 1er avril au 30 juin.  
Deuxième trimestre: du 1er juillet au 30 septembre.  
Troisième trimestre: du 1er octobre au 31 décembre.  
Quatrième trimestre: du 1er janvier au 31 mars.

Fournisseur:

No de l'offre à commandes

Ministère ou organisme:

Période de référence

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Gendarmerie royale du Canada

\_\_\_\_\_

Élément no	Description de la commande	Valeur de la commande	TPS/TVH

(A)	Valeur totale en dollars des commandes pour la période de référence:	
(B)	Commandes totales accumulées à ce jour:	
(A+B)	Commandes totales accumulées:	

**AUCUN RAPPORT:** Nous n'avons pas conclu d'affaires avec le gouvernement du Canada pour cette période [ ]

**PRÉSENTÉ PAR:**

NOM: \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

SIGNATURE: \_\_\_\_\_ DATE: \_\_\_\_\_